



Comité de l'accès aux marchés

RECTIFICATION ET MODIFICATION DES LISTES

**LISTE CLIII – TERRITOIRE DOUANIER DISTINCT
DE TAIWAN, PENGHU, KINMEN ET MATSU**

Communication du Secrétariat¹

Addendum

Veillez trouver ci-joint des renseignements² concernant la Section I-B de la Liste CLIII – Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu relative aux contingents tarifaires et dont les en-têtes ont été omis par inadvertance dans le document distribué sous la cote G/MA/TAR/RS/587.

Si aucune objection n'est notifiée au Secrétariat dans un délai de trois mois à compter de la date du présent document, les rectifications et modifications de la Liste CLIII – Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu seront considérées comme approuvées et seront officiellement certifiées.

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.

² En anglais seulement.

Pages 3 à 18 – Offset (fichiers pdf et Microsoft Excel joints; version imprimable disponible sur demande)